
Procès-verbal de la deuxième assemblée ordinaire du conseil d'administration du conseil de quartier du Vieux-Québec–Cap-Blanc–Colline parlementaire, tenue le lundi 13 février 2023 par visioconférence.

PRÉSENCES

Membres avec droit de vote :

M. Alain Samson	Président (2024)
Mme Farrah Bérubé	Vice-présidente (2024) (arrivée vers 20 h 45)
M. Mathieu Laroche Casavant	Secrétaire (2023)
Mme Nicole Podeur	Trésorière (2023)
Mme Nadia Leclerc	Administratrice (2024)
M. François Lefebvre	Administrateur (2024)
M. Jocelyn Gilbert	Administrateur coopté (2023)
M. Francis Carpentier	Administrateur coopté (2023)

Membre sans droit de vote :

Mme Mélissa Coulombe-Leduc	Conseillère municipale, Cap-aux-Diamants
----------------------------	--

ABSENCES

M. Gilles Gaumond	Administrateur (2023)
-------------------	-----------------------

IL Y A QUORUM

AUTRES PRÉSENCES :

Mme Hélène Saint-Pierre	Conseillère en consultations publiques
M. Emmanuel Bel	Conseiller en urbanisme
Mme Marie-Pierre Larose	Conseillère en urbanisme
M. Michel Masse	Président, Comité des citoyens du Vieux-Québec
Mme Jocelyne Séguin	Secrétaire de rédaction

Outre les personnes mentionnées ci-dessus, 5 personnes assistent à l'assemblée.

Ordre du jour

- 23-02-01 Ouverture de l'assemblée
- 23-02-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 23-02-03 Séance de travail – Liste d'usages commerciaux de proximité
- 23-02-04 Demande d'opinion sur la révision des pratiques des conseils de quartier
- 23-02-05 Période d'information de la conseillère municipale
- 23-02-06 Période de questions et commentaires du public
- 23-02-07 Adoption du procès-verbal du 9 janvier 2023
- 23-02-08 Fonctionnement du conseil d'administration
- 23-02-09 Trésorerie
- 23-02-10 Rapport des délégations et autres participations
- 23-02-11 Suivi des dossiers
- 23-02-12 Correspondance
- 23-02-13 Divers
- 23-02-14 Levée de l'assemblée

Procès-verbal

23-02-01 Ouverture de l'assemblée

M. Alain Samson ouvre la réunion à 19 h.

23-02-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour.

Pour alléger les réunions et à moins d'indication contraire, les noms des personnes qui proposent ou qui appuient les résolutions ne sont plus indiqués au procès-verbal comme le suggère le [Guide de participation - Conseil de quartier](#) (2018, p. 71).

23-02-03 Séance de travail – Liste d'usages commerciaux de proximité

M. Bel lance une présentation de réflexion sur la liste d'usages commerciaux utilisée depuis quelques années dans certaines zones de l'arrondissement.

Une demande de modification au zonage a été déposée concernant les commerces de la rue Garneau et il y aurait là une opportunité d'adapter la liste des usages commerciaux aux besoins du secteur. Actuellement, tous les commerces du rez-de-chaussée de la rue Garneau sont dérogoires et c'est la règle du droit acquis qui s'applique de sorte qu'un commerce ne peut être remplacé que par un commerce du même type. On souhaiterait modifier les usages pour régulariser la situation et autoriser d'autres types de commerce.

L'avis du conseil sur les commerces souhaités dans le quartier est demandé en amont de la consultation publique qui aura lieu plus tard.

M. Bel apporte des précisions sur la classification des usages et groupes d'usages qui sont autorisés ou exclus par le zonage.

L'objectif de la réflexion est de cibler des commerces de proximité qui répondent aux besoins du quartier et de favoriser des commerces compatibles avec les milieux résidentiels. Il faut également considérer la localisation des commerces au rez-de-chaussée ou au sous-sol, ainsi que leur superficie maximale.

Le contingentement et la priorisation des usages ne sont pas envisagés en ce moment pour ne pas complexifier l'exercice. Mme Coulombe-Leduc rappelle qu'il s'agit d'un premier débroussaillage.

Les usages de cotravail et de location de vélos ou de voitures sont suggérés. On mentionne également que les étages supérieurs pourraient également se prêter à un usage commercial, mais il serait préférable que cela se fasse au cas par cas pour préserver l'usage résidentiel.

Le conseil de quartier présentera sa proposition d'usages commerciaux à l'assemblée du 13 mars.

23-02-04 Demande d'opinion sur la révision des pratiques des conseils de quartier

Les membres du conseil examinent une à une les pistes d'action proposées et se disent en accord avec les objectifs énoncés (opinion du conseil, [annexe 3](#)).

Pistes d'actions proposées (résumé)

1. Relations avec l'administration municipale

- Favoriser une collaboration bidirectionnelle entre la Ville et les conseils de quartier afin de permettre une plus grande synergie entre les interventions d'aménagement de la Ville et les besoins exprimés par les citoyens et les citoyennes et les conseils de quartier;
- Favoriser une présence efficace de l'élu ou de l'élue lors des rencontres des conseils de quartier;
- Améliorer le suivi des demandes des conseils de quartier adressées à la Ville.

2. Mobilisation et soutien aux administrateurs

- Augmenter le budget de fonctionnement à 2 500 \$ par année;
- Mettre sur pied un programme de formation et un espace de formations;
- Mettre en place une plateforme numérique permettant l'archivage des documents et favorisant le travail collaboratif;
- Informer et consulter le conseil de quartier plus tôt dans la mise sur pied d'une démarche de participation;
- Favoriser la collaboration entre les conseils de quartier.

3. Révision des règlements actuels

- Permettre la tenue des réunions en mode virtuel et hybride;
- Maintenir l'obligation de réserver un certain nombre de postes d'administrateurs aux hommes et d'administratrices aux femmes afin d'inciter davantage les femmes à s'impliquer au sein des conseils de quartier.

4. Projets d'initiative

- Réviser et bonifier le programme de subvention pour les projets d'initiative afin de le simplifier et de le rendre accessible et prévisible (somme maximale, critères et délais d'attribution);
- Prévoir un accompagnement et des moyens pour diffuser les projets.

5. Outils et pratiques de communication

- Actualiser l'image de marque des conseils de quartier;
- Mettre sur pied une campagne de notoriété des conseils de quartier;
- Offrir un support communicationnel et graphique.

RÉSOLUTION 23-02-02

SUR UNE PROPOSITION DE M. Alain Samson, DUMENT APPUYÉE PAR M. François Lefebvre, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU que le conseil de quartier du Vieux-Québec–Cap-Blanc–Colline parlementaire dépose auprès de la Ville de Québec son opinion quant

aux pistes d'action proposées dans le cadre de la révision des pratiques et du fonctionnement des conseils de quartier.

23-02-05 Période d'information de la conseillère municipale

Mesures d'apaisement de la circulation dans le Vieux-Québec – La Ville de Québec a fait l'annonce le [30 janvier 2023](#) de différentes mesures qui seront mises en place au cours de l'été dans le cadre d'un projet pilote de piétonnisation du Vieux-Québec (extrait ci-joint). La Ville profitera du chantier du ministère des Finances sur la rue Saint-Louis et des travaux à la place de l'Hôtel-de-Ville pour rétrécir temporairement les voies de circulation et élargir la zone commerciale ainsi que le corridor de mobilité active.

COMMUNIQUÉ

Qualité de vie dans le Vieux-Québec : une zone piétonne et des mesures d'apaisement de la circulation déployées dès cet été

Un projet pilote pour apprivoiser le concept de zone piétonne

Le secteur choisi pour l'implantation d'une zone piétonne est celui de la rue Couillard, excluant la rue Port-Dauphin et la rue des Remparts (voir l'annexe). Sauf exception, il sera fermé à la circulation automobile tous les jours de la semaine du 4 juillet au 18 août 2023 entre 11 h et 24 h.

Plusieurs modalités viendront encadrer le bon déroulement du projet, dont l'émission de permis permanents pour les résidents de la zone et de permis temporaires pour les utilisateurs des services qui s'y trouvent, comme le CPE des Petits Murmures ou encore le camp de jour du collège François-de-Laval. Un contrôle des accès de la zone sera assuré par un agent de sécurité et facilité grâce à l'intégration de mobilier urbain et le déploiement d'une signalisation appropriée.



Des mesures complémentaires afin de favoriser le partage de la chaussée

D'autres mesures sont prévues afin d'apaiser la circulation, de favoriser un meilleur partage de la chaussée et le confort de ses différents usagers :

- Rétrécissement temporaire de la chaussée de la rue Saint-Louis qui pourrait permettre l'élargissement du corridor piétonnier et l'aménagement de terrasses;
- Retrait du stationnement sur la rue de Buade, la côte de la Fabrique et la rue Saint-Jean (entre la côte du Palais et la côte de la Fabrique) pour élargir le corridor piétonnier;
- Interdiction de circuler aux autobus touristiques, à l'exception de ceux qui desservent les hôtels;
- Mise en place d'une zone de débarcadère dans le secteur de la fontaine de Tourny.

Des rencontres en sous-comités sont prévues à la fin février et au début mars pour examiner les défis que cela pose pour les résidents, les commerçants, les institutions et le tourisme et pour trouver des solutions.

Toutes les personnes présentes saluent l'initiative de la Ville et remercient Mme Coulombe-Leduc pour les avancées dans ces dossiers importants pour le quartier (piétonnisation, autobus, etc.). La réception du projet-pilote dans le Vieux-Québec et sur les pages Facebook du conseil de quartier et du comité de citoyens est incroyable.

RÉSOLUTION 23-02-03

SUR UNE PROPOSITION DE M. Mathieu Laroche Casavant, DÛMENT APPUYÉE PAR Mme Farrah Bérubé, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU que le conseil de quartier du Vieux-Québec–Cap-Blanc–Colline parlementaire et le Comité de citoyens du Vieux-Québec représenté par son président, M. Michel Masse, remercient, félicitent et assurent de leur entière collaboration le maire de la Ville de Québec, M. Marchand, la conseillère du district Cap-aux-Diamants, Mme Mélissa Coulombe-Leduc, et les équipes de travail pour l'excellente initiative que représentent le projet pilote de piétonnisation et les mesures d'apaisement de la circulation qui seront mis en place dans le Vieux-Québec à l'été 2023.

Place de l'Hôtel-de-Ville – Les travaux seront finalisés au cours de l'été et de l'automne prochains. Une séance d'échanges et informations aura lieu à la mi-mars pour présenter les mesures de mitigation pendant les travaux.

Parc de la Cetière – Des travaux sont prévus en deux phases, au printemps et en automne, pour solidifier le mur de soutènement entre la côte de la Montagne et le parc lui-même, au pied de la Fresque des Québécois. Une séance d'informations est à prévoir.

Assurance des édifices patrimoniaux – L'Union des municipalités du Québec (UMQ) rencontrera prochainement la ministre de la Culture et des Communications sur le sujet. Certaines municipalités ont déjà adopté des résolutions ce que la Ville de Québec elle-même devrait faire bientôt pour démontrer la solidarité et la mobilisation des municipalités dans ce dossier (Radio-Canada, [17 janvier 2023](#)).

Îlot Saint-Vincent-de-Paul – L'îlot dont la Ville a fait l'acquisition récemment ([communiqué 16 décembre 2022](#)) se trouve en partie dans le Vieux-Québec et dans le quartier de Saint-Jean-Baptiste. La Ville effectue actuellement une vérification diligente et une analyse des sols. Les conseils de quartier seront informés lorsque la démarche de participation publique sera entreprise.

Côte de la Montagne – Le tournage cinématographique qui a été autorisé sur la côte de la Montagne ([avis public](#)) n'a pu être complété dans les temps prescrits en raison des grands vents. La côte sera fermée une journée supplémentaire.

14, côte du Palais – Le CIUSSS-CN a fait l'acquisition de l'ancien édifice de l'Armée du Salut au 14, côte du Palais. Elle a lancé en octobre dernier un appel d'offres pour le réaménagement du bâtiment qui deviendra un centre de services intégrés en santé mentale, en dépendance et en itinérance pour la région de Québec (Radio-Canada, [29 janvier 2023](#)).

Hôtel-Dieu – Le CIUSSS-CN a également poursuivi sa réflexion sur l'utilisation future de l'Hôtel-Dieu ([page web](#)). Concernant les travaux à venir sur la côte Dinan, des informations seront fournies prochainement.

Passage piétonnier rues Saint-Louis / Du Parloir – La Ville se proposait d'installer un panneau lumineux au passage piétonnier, mais l'absence d'alimentation électrique a interrompu le projet. Mme Coulombe-Leduc s'informe à ce sujet.

23-02-06 Période de questions et commentaires du public

Îlot Fleurie – Le terrain appartient en grande partie au ministère des Transports et de la Mobilité durable. Une demande d'informations a été déposée au ministère. Le terrain est à cheval entre deux quartiers et deux districts municipaux. Il s'est détérioré graduellement au cours des trois dernières années, mais surtout depuis la perte du stationnement du Métro. On peut y voir des vidanges à la traîne ainsi qu'un véhicule et des conteneurs abandonnés. L'éclairage y est déficient, un seul des deux trottoirs est déneigé, mais très glissant. Les murales sur les piliers de l'autoroute Honoré-Mercier s'effritent. C'est un désastre au centre-ville au lieu d'être une fierté. Le secteur aurait besoin d'être revitalisé. C'est un des objectifs des élus des deux districts concernés, Mme Coulombe-Leduc et M. Lachance.

Stationnements privés – M. Carpentier fait remarquer que certains stationnements privés passent de 12 \$ à 20 \$ à certaines heures pendant les grands événements comme le Carnaval ou le Festival d'été. Il y aurait lieu d'inciter les corporations à avoir un comportement plus près des citoyens. Mme Coulombe-Leduc en prend note, mais souligne qu'il s'agit de propriétés privées sur lesquelles la Ville a peu d'emprise.

Rue des Remparts – Ayant pris connaissance du débarcadère sur la rue Sainte-Ursule mis en place dans le cadre du projet de sécurité routière, une citoyenne aimerait bien qu'un débarcadère soit également aménagé sur la rue des Remparts. Elle va entrer en contact avec Mme Coulombe-Leduc à ce sujet. L'enjeu sera sans aucun doute le retrait de cases de stationnement qui font cruellement défaut dans la zone 8.

23-02-07 Adoption du procès-verbal du 9 janvier 2023

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter le procès-verbal du 9 janvier 2023.

23-02-08 Fonctionnement du conseil d'administration

➤ Rapport annuel 2022

Le rapport sera fait sur le même principe que ceux des années précédentes ([page web](#) des rapports annuels).

➤ **Assemblée générale**

Les mandats échus sont ceux de Mme Podeur, M. Laroche-Casavant, M. Gaumont, M. Carpentier et M. Gilbert.

Les postes élus à pouvoir sont au nombre de 2 pour les femmes et de 2 pour les hommes. Les trois postes cooptés pourront être comblés après l'assemblée générale.

Les formulaires pour déposer sa candidature ou pour appuyer une candidature sont disponibles sur la [page web](#) des conseils de quartier.

RÉSOLUTION 23-02-04

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU que le conseil de quartier fixe la date de l'assemblée générale annuelle au 11 avril 2023, à 19 h, au Carter Hall, 31 rue des Jardins.

RÉSOLUTION 23-02-05

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU QUE le conseil de quartier nomme Mme Hélène Saint-Pierre comme présidente d'élection pour l'assemblée générale annuelle ainsi que pour les assemblées spéciales d'élection de 2023.

➤ **Consultation ou séance d'information à venir**

Îlot Charlevoix – Le promoteur présentera la nouvelle mouture du projet à la Table de concertation qui se tiendra la semaine prochaine ainsi qu'à l'assemblée du conseil de quartier qui aura lieu le lundi 13 mars 2023.

➤ **Suivi des demandes avec les représentants de la Ville ([annexe 2](#))**

s.o.

➤ **Registraire des entreprises**

RÉSOLUTION 23-02-06

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU que le conseil de quartier autorise pour l'année 2023 Mme Hélène Saint-Pierre ou son substitut dûment désigné, à remplir et transmettre les déclarations de mise à jour annuelle et de mise à jour courante du conseil de quartier au Registraire des entreprises du Québec.

23-02-09 Trésorerie

➤ **Budget et état des revenus et dépenses**

Bilan au 10 février 2023	Solde (\$)
Projet Vision	970
Projet Sécurité routière	300
Budget de fonctionnement	2 385
Solde	3 655

➤ **Autorisation et remboursement de dépenses**

RÉSOLUTION 23-02-07

Considérant la résolution 22-01-06 ;

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'autoriser le paiement de 100 \$ pour le procès-verbal de l'assemblée du 13 février 2023.

La secrétaire de rédaction, Mme Séguin, indique qu'elle ne pourra être présente aux assemblées d'avril et de mai, mais qu'elle pourra faire les procès-verbaux en juin à partir des enregistrements des séances.

23-02-10 Rapport des délégations et autres participations ([annexe 2](#))

s.o.

23-02-11 Suivi des dossiers ([annexe 2](#))

➤ Sécurité routière (projet commun avec Ursulines)

Les esquisses modifiées de l'artiste seront présentées à l'assemblée du 13 mars.

L'école va commencer les tests avec l'appliquatif *Hop Hop* pour mieux gérer la sortie des enfants et l'arrivée des parents. Les brigadiers scolaires seront munis de Ipad. Une demande a été faite pour affecter un montant d'environ 300 \$ du projet à l'achat de support à main pour les Ipad.

La direction de l'école, le comité de parents et le conseil de quartier sont très heureux du projet et veulent poursuivre l'année prochaine. Une nouvelle demande de subvention pourra être déposée cet automne lors de l'appel à projet.

Le conseil félicite Mme Bérubé et ses partenaires pour la bonne marche du projet.

➤ Comité des citoyens du Vieux-Québec (CCVQ)

Rencontre citoyenne – M. Masse mentionne que le mardi 21 février, à l'Auberge internationale, à 19 h, se tiendra une rencontre citoyenne avec des représentants de l'École d'architecture de l'Université Laval concernant le vécu des résidents du Vieux-Québec au cours des dernières années. Une rencontre est également prévue demain pour faire le tour des endroits stratégiques du secteur.

M. Samson, M. Carpentier et M. Laroche Casavant pourront être présents le 21. Une invitation sera lancée sur les pages Facebook du conseil de quartier et du comité de citoyens.

23-02-12 Correspondance

s.o.

23-02-13 Divers

s.o.

23-02-14 Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, le président lève la séance à 22 h 10. La prochaine assemblée ordinaire du conseil de quartier aura lieu le lundi 13 mars 2023.

M. Alain Samson
Président

M. Mathieu Laroche Casavant
Secrétaire

Annexe 1 – Suivi des résolutions

Aide-mémoire – Résolutions courantes (en gris, suivi complété)			
No, sujet, procès-verbal	Destinataire	Demande ou recommandation	Suivi
23-02-03 – Projet pilote piétonnier, fév. 2023	Ville, conseillère district Cap-aux-Diamants	Appui, remerciements et félicitations du conseil de quartier et du CCVQ pour le projet pilote et les mesures d'apaisement prévus dans le Vieux-Québec à l'été 2023.	
23-02-02 – Opinion du conseil, fév. 2023	Ville	Opinion du conseil dans le cadre de la révision des pratiques et du fonctionnement des conseils de quartier	
22-10-65 – Qualité de l'eau, déc. 22	Ville	Diffuser les données de la qualité de l'eau et notamment, au bassin Louise	14 fév. 2023 : Diffusion sous la responsabilité du Port de Québec, propriétaire et opérateur. Pour les autres lieux, la Ville est en réflexion sur les outils les plus appropriés pour partager l'info.
22-10-64 – Bain portuaire, déc. 22	Ville	Contribuer aux coûts d'opérations du bain portuaire notamment pour la masse salariale des surveillants-sauveteurs.	
22-10-62 – Opinion - stationnement du 530, Grande Allée Est, déc. 22	Conseil d'arrondissement La Cité-Limoilou	Appui du conseil au PPU et abstention concernant le retrait de l'usage C30 <i>stationnement et poste de taxi</i> de la zone 11036Mc.	23 janvier 2023 – Adoption du règlement R.C.A.1V.Q. 477 retirant l'usage C30.
22-09-60 – Piste cyclable du secteur Dalhousie, nov. 2022	Comité sécurité mobilité secteur Dalhousie	Viser l'acceptabilité sociale ; relocaliser ou sécuriser la piste; prioriser le secteur traverse / Vieux-Port ; examiner les améliorations possibles à la circulation publique au port (clôtures).	
22-08-50 – Jury – Parcours 350 ^e Collège François-de-Laval (CU2022-046), oct. 2022	Ville – Division de la Culture	Désigner M. L. Casavant, M. Carpentier et M. Masse sur les jurys de sélection du 25 oct. (hommage aux femmes), du 1 ^{er} nov. (enseignement) et de janvier 2023 (nation Huronne-Wendate).	
22-01-08 Plan d'ensemble transport et mobilité active, janv. 2022	Ville	Faire le point sur les problématiques et solutions ; mettre en œuvre un plan de mobilité active pour le Vieux-Québec	
22-01-04 – Requêtes et plaintes, janv. 2022	Ville	Fournir les requêtes et plaintes concernant le quartier.	

Légende : CCVQ Comité des citoyens du Vieux-Québec PPU Plan particulier d'urbanisme pour la colline Parlementaire

Annexe 2 – Liste des sujets à traiter

Suivi des demandes avec les représentants de la Ville

- Aménagement du parc Corps de garde –
- Nouvelle réglementation concernant le Airbnb –
- Travaux publics à venir (coordination des informations dans un même secteur) –
- Application de la réglementation en lien avec les stationnements sur rue, vignette contrevenants, etc. –
- Dossier habitation –
- Émission des permis –
- RTC (passage des trajets d'autobus dans le quartier) –
- Police, pompiers, dossiers de sécurité publique, assurances, délinquances, voitures bruyantes et quiétude du quartier etc. –
- Demande d'accès aux demandes au 311 –
- Demande pour le site Web du conseil de quartier –

Rapport des délégations et autres participations

- Table de concertation du Vieux-Québec
- Comité spécial de sécurité mobilité secteur Dalhousie
- Comité de vigilance des activités portuaires (CVAP)
- Comité de cohabitation Port Communauté (CCPC)
- Table de concertation vélo des CQ
- Table de concertation en environnement des CQ
- Mobilité durable, suivi de projet avec la SDC-VQ
- Comité de bon voisinage, réseau structurant de transport

Suivi des dossiers

- Congrès des Villes du Patrimoine Mondial de l'OVPM
- Problématique des assurances des édifices patrimoniaux
- Troisième lien
- Suivi Tourisme autrement
- Priorisation des besoins du quartier (suivi résolution 21-10-52)
- Mobilité, transport (suivi résolution 22-01-02 Plan d'ensemble intégrateur)
- Sécurité routière (modification circulation de transit camion sur Champlain, suivi de la création du Comité de travail, projet commun avec Ursulines)
- Îlot Charlevoix, QG Vieux-Québec
- Dossier Vision
- Page Facebook
- Site de compostage et jardins collectifs
- Offre de loisirs
- Société de développement commercial du VQ (SDC)
- Comité des citoyens du Vieux-Québec (CCVQ)
- Regroupement des conseils de quartier

Opinion du conseil de quartier Vieux-Québec-Cap-Blanc-Colline parlementaire

<p>➤ Pistes d'action pour le thème 1 (Relations avec l'administration municipale) :</p> <p> <input checked="" type="checkbox"/> En accord <input type="checkbox"/> Partiellement en accord <input type="checkbox"/> En désaccord <input type="checkbox"/> Sans opinion </p> <p>Commentaires (s'il y a lieu) * :</p>
<p>➤ Pistes d'action pour le thème 2 (Mobilisation et soutien aux administrateurs) :</p> <p> <input checked="" type="checkbox"/> En accord <input type="checkbox"/> Partiellement en accord <input type="checkbox"/> En désaccord <input type="checkbox"/> Sans opinion </p> <p>Commentaires (s'il y a lieu) * :</p> <p>Mettre en place un outil de coordination ou un moyen de support pour favoriser le partage entre les conseils de quartier. Et tenir au moins une rencontre statutaire annuelle pour l'ensemble des conseils de quartier par arrondissement.</p>
<p>➤ Pistes d'action pour le thème 3 (Révision des règlements actuels) :</p> <p> <input checked="" type="checkbox"/> En accord <input type="checkbox"/> Partiellement en accord <input type="checkbox"/> En désaccord <input type="checkbox"/> Sans opinion </p> <p>Commentaires (s'il y a lieu) * :</p>
<p>➤ Pistes d'action pour le thème 4 (Projets d'initiative) :</p> <p> <input checked="" type="checkbox"/> En accord <input type="checkbox"/> Partiellement en accord <input type="checkbox"/> En désaccord <input type="checkbox"/> Sans opinion </p> <p>Commentaires (s'il y a lieu) * :</p> <p>Cela cadre très bien avec les préoccupations de conseil de quartier depuis longtemps.</p>
<p>➤ Pistes d'action pour le thème 5 (Outils et pratiques de communication) :</p> <p> <input checked="" type="checkbox"/> En accord <input type="checkbox"/> Partiellement en accord <input type="checkbox"/> En désaccord <input type="checkbox"/> Sans opinion </p> <p>Commentaires (s'il y a lieu) * :</p> <p>C'est un plus qui comble un secteur négligé jusqu'à maintenant, le communicationnel.</p>
<p>➤ Texte de la résolution* [Proposeur/Appuyeur/Adoption majoritaire ou à l'unanimité] :</p> <p>RÉSOLUTION 23-02-02 – SUR UNE PROPOSITION DE M. Alain Samson, DÛMENT APPUYÉE PAR M. François Lefebvre, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU que le conseil de quartier du Vieux-Québec–Cap-Blanc–Colline parlementaire dépose auprès de la Ville de Québec son opinion <i>quant aux pistes d'action proposées</i> dans le cadre de la révision des pratiques et du fonctionnement des conseils de quartier.</p>

Signature de la présidence : M. Alain Samson

Date : 13 février 2023